UNAFORIS

Union Nationale des Associations de FOrmation et de Recherche en Intervention Sociale

Orientations politiques UNAFORIS 2016-2018

adoptées à l'AGE

du 12 mai 2015

Introduction

L'UNAFORIS regroupe des organismes de formation professionnelle et de recherche formant au travail social et à l'intervention sociale qui, au travers de leurs activités de formation professionnelle initiale et continue, participent au service public de la formation professionnelle dans les régions, notamment au niveau de l'enseignement supérieur et s'engagent volontairement à partager et concourir à la réalisation d'un projet politique commun au sein de l'UNAFORIS.

Ainsi constituée, **l'UNAFORIS a pour projet de participer, via le développement de l'activité de ses membres, à la construction d'une société citoyenne et solidaire basée sur le respect de la différence,** dans un contexte d'évolutions rapides et multiples, sur la base de références communes (cf. annexe), qui fondent ses missions.

Qu'elles soient de l'ordre de la valorisation, de la négociation, de l'échange, de l'appui, du soutien ou de la représentation au niveau local, national et international auprès des pouvoirs publics et de tous les acteurs concernés, **les missions de l'UNAFORIS visent, en mettant en commun les compétences, expériences et ressources des organismes de formation et de recherche qui la composent : l'adaptation, la transformation, l'innovation et l'amélioration continue de formations initiales et continues du travail social et de l'intervention sociale, afin qu'elles correspondent en permanence aux enjeux contemporains et soient accessibles en proximité pour les personnes** – en particulier aux étudiants, professionnels et bénévoles - qui les recherchent et en sont acteurs.

Ce projet, ainsi que les modes d'entreprendre pour le réaliser, font de l'UNAFORIS un acteur du **champ de l'Economie Sociale et Solidaire[1].**

[1] Cf. articles 1 et 2 de la Loi n° 2014-856 du 3/07/14 relative à l'économie sociale et solidaire

L'UNAFORIS base son projet politique sur les orientations suivantes :

- **Axe 1 - Les organismes de formation professionnelle et de recherche adhérents de l'UNAFORIS, sont structurés et coopèrent politiquement et techniquement au plan régional et national.**
  Dans ce cadre, ils sont partie prenante des pratiques de développement social sur les territoires, s'intégrant aux dynamiques locales et participent activement à la définition des politiques publiques, tant au niveau national que local.
  Cette participation permet d'alimenter en permanence les formations qu'ils dispensent sur les territoires.

L'UNAFORIS constitue un espace de confrontation d'idées, d'échanges de nature politique et technique entre ses adhérents, en coopération avec tous les acteurs concernés par les questions sociales, pédagogiques, les références théoriques et les modèles d'intervention**.**

Et c'est en ce sens que l'UNAFORIS soutient et coordonne les organismes de formation professionnelle adhérents dans des expérimentations et des prises d'initiatives au bénéfice de tous les acteurs directement concernés ou contributifs de l'intervention sociale, aux niveaux local, national et international.

- **Axe 2 - Structurés régionalement, les organismes de formation professionnelle adhérents coopèrent pour constituer une offre de formation tout au long de la vie, qui comprend des formations diplômantes du niveau V au niveau I, inscrites à part entière dans le cadre européen de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle et des formations complémentaires continues, avec tous les partenaires utiles.**

L'UNAFORIS est le représentant de cette orientation auprès de l'Etat, de l'Europe et des collectivités territoriales, pour contribuer à l'aboutissement de cette orientation.

Elle porte ses efforts sur la constitution d'une offre diplômante supérieure, qui fasse l'objet d'une co-certification de licence, master et doctorat, en articulation avec l'université.

L'UNAFORIS impulse et appuie des initiatives prises qui concourent à la réalisation de cet objectif, notamment, elle répond aux sollicitations et noue les partenariats utiles pour co-construire une offre complémentaire au niveau national et régional, évolutive et réactive, répondant aux besoins de son territoire d'exercice.

L'ensemble de ces facteurs pourront prendre la forme de haute école professionnelle des métiers de l'intervention sociale, selon les territoires et les acteurs.

➔ Axe 3 - Les organismes de formation adhérents de l'UNAFORIS soutiennent la nécessité d'une pédagogie adaptée et innovante dans les formations à l'intervention sociale répondant aux critères qualité, posés par l'enseignement supérieur et la formation professionnelle

L'UNAFORIS, dans son rôle de veille, de capitalisation, de réflexion prospective, de facilitateur d'échanges et de coordination d'actions, soutient et impulse les démarches d'adaptation aux évolutions des profils des personnes accueillies en formation, en particulier celles en difficulté d'insertion.

Elle soutient la diversification des modes d'accès à la connaissance et encourage l'innovation, notamment concernant la finalité de ces formations à la relation, mais aussi ses modes de professionnalisation. Elle encourage, en ce sens, l'association d'acteurs multiples à la pédagogie à tous les niveaux de formation.

L'alternance est au cœur de la pédagogie des organismes de formation professionnelle et de recherche adhérents, en tant que mode pédagogique essentiel et indissociable de la professionnalisation des métiers de la relation. Elle ne suffit cependant pas à qualifier l'ensemble des modalités pédagogiques par lesquelles les organismes de formation doivent continuer de développer de nouveaux savoir-faire et être producteurs de connaissance, en coopération avec les associations et services publics d'intervention sociale.

L'UNAFORIS se constitue elle-même en force de proposition et d'innovation, au travers de la capacité de ses membres à développer des formations professionnelles dans un continuum de l'infra au post baccalauréat, favorisant l'insertion et l'évolution dans l'emploi. Elle contribue à la mise en place de passerelles entre cursus de formation et à l'émergence de formations qualifiantes accessibles tout au long de la vie professionnelle sur les territoires.

C'est aussi dans cette perspective que l'UNAFORIS soutient le développement de la recherche, qu'elle soit intégrée ou partagée, fondamentale ou recherche-action, en tant que facteur fondamental de partage d'analyses et de contribution aux questions sociales, susceptibles de faire évoluer les contenus de formation et d'irriguer les formations elles-mêmes.

➔ Axe 4 – Conforter l'ancrage de notre système de formation à l'intervention sociale, dans l'économie sociale et solidaire à l'échelle des territoires

L'activité des établissements de formation et de recherche en travail social, via une organisation choisie entre eux, n'a de sens qu'implantée en proximité des populations auxquelles elle s'adresse sur les territoires, dans une recherche d'adéquation entre emploi et formation allant de l'insertion à la professionnalisation, de la mobilité à la promotion sociale.
Elle se doit de garantir l'équité dans l'accessibilité, une lisibilité facilitatrice et un accompagnement personnalisé des parcours de formation.

Elle se conçoit dans une recherche de couverture des besoins de son territoire d'exercice, en cohérence, interaction et coopération étroite avec tous les acteurs de celui-ci, notamment les autres organismes de formation, les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'Etat, les employeurs publics et privés, les universités et les acteurs des champs connexes, notamment santé, animation, culture, afin de proposer une diversité de parcours de formation reliés entre eux en vue d'une progression possible tout au long de la vie professionnelle.
En cela les organismes de formation professionnelle et de recherche adhérents participent de la politique de développement social du territoire.
L'UNAFORIS, dans son rôle de représentation et de négociation avec les pouvoirs publics et tous les acteurs concernés, de coordination des actions, de valorisation des pratiques, de conseil et de soutien à ses adhérents, contribue à la réalisation de cet objectif sur tous les territoires.

ANNEXE

L'UNAFORIS base son projet politique sur les références suivantes

Le travail social *« …Les professionnels du travail social ont pour mission de favoriser le changement et le développement social, la cohésion sociale, le pouvoir d'agir et la libération des personnes. Les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités, sont au cœur du travail social. Etayé par les théories du travail social, des sciences sociales, des sciences humaines et des connaissances autochtones, le travail social encourage les personnes et les structures à relever les défis de la vie et agit pour améliorer le bien-être de tous.»* [2]

La question sociale, *rajouter une définition ?* C'est aussi *« …une nouvelle question urbaine, une nouvelle question familiale, une nouvelle question éducative, voire pour certains, une nouvelle question raciale… »*[3]. Nous y ajoutons une nouvelle question culturelle dans une société diversifiée. Le champ des politiques sociales s'est densifié et complexifié : politiques dirigées vers des publics cibles (enfance, personnes handicapées…), référées à des domaines d'intervention (santé, logement, emploi..), orientées sur des finalités (lutte contre les exclusions, réussite éducative…) et les politiques transversales comme la politique de la ville.

L'intervention sociale, « La notion d'intervention sociale (et d'intervenants sociaux) est apparue et s'est imposée non plus uniquement comme une modalité d'intervention propre aux travailleurs sociaux, mais comme façon de désigner l'action de professionnels qui interviennent « sur le social » ou « dans le social », comme l'illustrent les définitions proposées respectivement d'Elisabeth Maurel : *« il s'agit de métiers impliquant un lien direct avec l'usager avec un objectif de transformation de la situation et de résolution de problème »*[4] *- et par* J.N Chopart *« toutes les activités rémunérées par des financements socialisés, s'exerçant dans un cadre organisé, qu'il soit public ou privé, et visant des personnes ou des publics en difficulté d'intégration sociale ou professionnelle dans une perspective d'aide, d'assistance ou de contrôle, de médiation ou d'actions d'animation ou de coordination »*. Définition à laquelle doit être ajoutée aujourd'hui la notion d'accompagnement, individuel et collectif, par lequel toute personne concernée est ou devient, acteur de son propre devenir.

La formation professionnelle tout au long de la vie *« constitue une obligation nationale. Elle comporte une formation initiale et des formations ultérieures destinées aux jeunes et aux adultes déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent. Ces formations ultérieures constituent la formation professionnelle continue ».*[5]

« L'alternance intégrative *se situe dans une logique de compétences, en partant d'une mise à plat des activités en entreprise pour y découvrir les éléments constitutifs des compétences à construire. Il s'agit d'opérer une mise en cohérence des savoirs à partir de l'analyse d'une situation professionnelle. L'alternance se doit de relier ce que l'histoire a séparé, à savoir les institutions, les hommes et les apprentissages, selon une logique du tiers inclus… Elle doit être une institution de reliance sociale et cognitive pour les apprenants (en reliant chercher-entreprendre-apprendre)*[6] ».

---

[2] Définition Internationale du Travail Social *approuvée par l'assemblée générale de IASSW le 10 Juillet 2014 Melbourne*
[3] Serge Paugam (dir).. *Repenser la solidarité.* PUF janvier 2007.
[4] *in « les mutations du travail social – dynamiques d'un champ professionnel » - Dunod 2000.*
[5] Article 6111-1 et 611-2 du code du travail
[6] In Revue Française de Pédagogie, 1999, la didactique en alternance ou comment enseigner dans l'alternance ? de qui ? Malglaive toujours ?

« Les compétences sont un système complexe dont le fonctionnement d'ensemble ne se résume pas au fonctionnement de chacune de ses parties. C'est à ce fonctionnement global que doit s'attacher une alternance que nous appellerons intégrative. Plus que dans l'articulation des contenus des deux modalités de formation, l'alternance intégrative se joue dans la concertation permanente » précise G. Malglaive dans les cahiers pédagogiques (1994). *« Travailler ensemble à la mise en œuvre de l'alternance intégrative nécessite une volonté politique commune, du temps, de la connaissance et de la reconnaissance mutuelle et enfin de la confiance. L'alternance intégrative peut alors constituer un partenariat co-construit dans une temporalité instituée, être une combinaison de projets et d'interactions d'acteurs d'une part d'espaces, de lieux et de modalités d'apprentissage d'autre part »*[7].

Le développement social territorial : « C'est un mouvement qui articule les dimensions sociale, économique, culturelle et environnementale, en vue d'accroître le bien-être et la responsabilité d'une micro société. C'est une stratégie politique sur un territoire, à laquelle contribuent les établissements de formation en travail social et les intervenants sociaux au même titre que d'autres acteurs du territoire.

« Aller vers une société inclusive, c'est reconstruire la réponse sociale selon trois principes :

- une logique de projet global où l'objectif de solidarité traverse l'ensemble des politiques publiques pour atteindre les diverses dimensions de la vie des gens,
- une démarche de territoire constituant à la fois l'espace de connaissance des besoins et l'espace où se croisent les compétences,
- une dynamique de participation où personne ne peut, ne doit, s'affranchir de prendre part à la création, à la consolidation du lien social » [8].

***

[7] Article intitulé «L'alternance intégrative, oui …mais pour qui et avec qui ? » - D.Bertard et F.Thourillon
[8] In "Gouvernance des politiques de solidarité" rapport préparatoire à la conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale http://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_gouvernance_final_couv-2.pdf

UNAFORIS

Union Nationale des Associations de FOrmation et de Recherche en Intervention Sociale

Plan d'action stratégique partagé 2016-2018

adopté à l'AGE

du 12 mai 2015

1 Favoriser le lien entre les besoins en évolution de compétences de toutes personnes contribuant à l'intervention sociale et les réponses en termes d'offre de formation

- Participer à l'élaboration des politiques sociales sur le volet formation.
- Initier et co-construire des réponses aux besoins de formation.
- Initier et participer à des projets/expérimentations de dimension nationale ou internationale.
- Soutenir, coordonner des actions de dimension locales ou inter-régionales.
- Installer et entretenir une démarche prospective de développement et d'innovation.

---

2 Porter politiquement les actions et propositions de ses adhérents auprès des partenaires et des pouvoirs publics, en complémentarité d'intervention entre les niveaux national et régional de l'UNAFORIS

- Développer l'influence du réseau auprès des instances de réflexion et de décision au niveau national et régional.
- Favoriser le rapprochement, la coopération entre les acteurs.
- Développer la communication institutionnelle aux niveaux national et international.

---

3 Soutenir les démarches de coopération et de mutualisation entre organismes de formation au niveau régional, en vue de créer des hautes écoles professionnelles régionales

- Accompagner la structuration et l'action des plateformes régionales dans la double dimension politique et opérationnelle.
- Accompagner le développement des compétences disponibles dans les plateformes, notamment par de la formation.
- Mettre en relation et organiser les échanges, mutualiser les pratiques, proposer des outils et méthodes, favoriser les transferts et les participations, concernant notamment les démarches d'amélioration continue de la qualité, de stratégie économique, de politique RH, de développement des actions à l'international, innovations pédagogiques, de développement de la participation de toutes les parties prenantes, production de recherche, etc.
- Accompagner et conseiller la structuration d'une offre de formation régionale présente sur l'ensemble du territoire et en proximité des personnes intéressées, agréée par chaque conseil régional, portée par un établissement d'enseignement supérieur comprenant : un processus régional unifié d'orientation, d'admission, d'accompagnement de parcours personnalisés de formation, de formation initiale et continue du niveau V au niveau I, de passerelles entre cursus, de délivrance de crédits et de certification notamment de licences, masters et doctorats, associés à une activité de recherche.

***